



# Guide des formations à l'enseignement

ÉDITION 2018

Haute Ecole Pédagogique - BEJUNE



## Sommaire

---

La Haute École Pédagogique BEJUNE	4
Une institution multisite	5
La profession enseignante	6
FORMATIONS INITIALES	7
Formation primaire	8
Formation primaire – Cursus bilingue	11
Formation secondaire 1	14
Formation secondaire 1 et 2	16
Formation secondaire 2	18
Formation en pédagogie spécialisée	20
FORMATIONS CONTINUE ET POSTGRADES	22
Formation à la supervision	23
Formation en animation de groupes d’analyse des pratiques professionnelles	25
Formation de formateur ou formatrice en établissement	27
Formation à la médiation scolaire	29
Formation en éducation et plurilinguisme	31
Formation PIRACEF pour l’enseignement des activités créatrices	33
Formation PIRACEF pour l’enseignement de l’économie familiale	35
Formation continue	37
Un pôle de recherche	39
Les Éditions HEP-BEJUNE	40
Les médiathèques	41

## La Haute École Pédagogique BEJUNE

---

La Haute École Pédagogique des cantons de Berne (francophone), du Jura et de Neuchâtel accueille chaque année plus de 600 étudiantes et étudiants, qu'elle forme aux professions de l'enseignement à tous les degrés de la scolarité obligatoire et postobligatoire.

Outre un programme de formation en pédagogie spécialisée, la HEP-BEJUNE offre différents cursus de formation postgrade et assure la formation continue des 6000 enseignantes et enseignants en activité que compte l'espace BEJUNE.

Elle conduit, en tant qu'institution de degré tertiaire, des travaux de recherche dans les domaines de l'enseignement et des sciences de l'éducation. La HEP-BEJUNE apporte en outre sa contribution à la valorisation ainsi qu'à la circulation des savoirs en publiant différents types d'ouvrages. Ses médiathèques mettent par ailleurs à disposition de la communauté éducative BEJUNE des ressources documentaires et multimédia.

Entièrement financée par les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel, la HEP-BEJUNE déploie ses activités sur trois sites : Bienne (BE), Delémont (JU) et La Chaux-de-Fonds (NE). Elle emploie environ 180 collaborateurs et collaboratrices.

## Une institution multisite

---

- **Site de Bienne**

**Haute École Pédagogique BEJUNE**

Chemin de la Ciblerie 45  
2503 Bienne

- **Site de Delémont** (siège juridique de la HEP-BEJUNE)

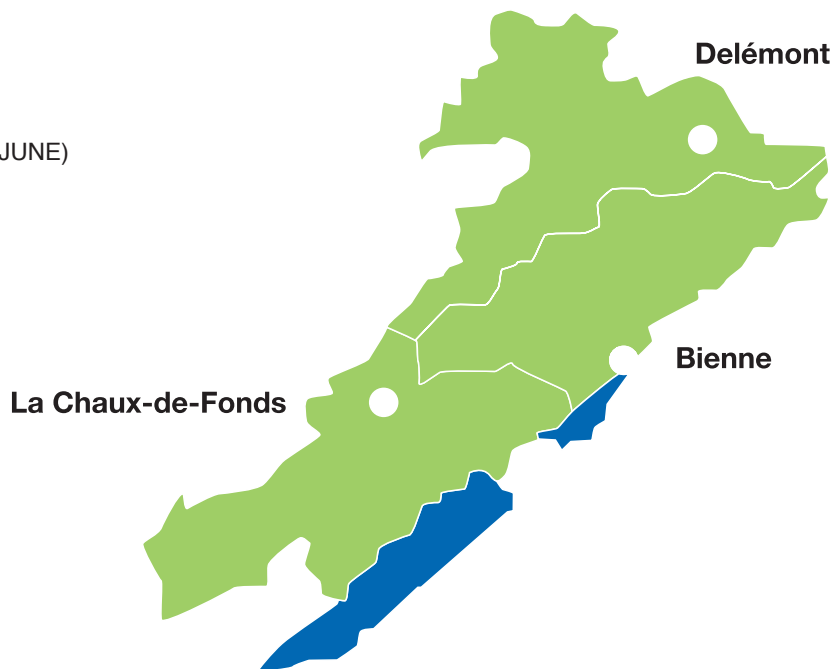
**Haute École Pédagogique BEJUNE**

Route de Moutier 14  
2800 Delémont

- **Site de La Chaux-de-Fonds**

**Haute École Pédagogique BEJUNE**

Rue du 1<sup>er</sup>-Août 33  
2300 La Chaux-de-Fonds



## La profession enseignante

---

Éduquer, socialiser, instruire, orienter : telles sont les principales missions confiées au corps enseignant. À la fois exigeantes et passionnantes, elles sont fondamentales car elles préparent l'enfant, puis l'adolescent ou l'adolescente, à sa vie d'adulte dans ses différentes dimensions, tant professionnelles que personnelles.

Motivations, satisfactions et valeurs sont multiples dans le métier d'enseignant ou d'enseignante. En premier lieu, le choix de cette profession suppose des valeurs altruistes et une volonté de transmettre des connaissances. Par ailleurs, le rôle du corps enseignant est très important, car il intervient dans la période de construction de la personnalité de l'élève. Qui d'entre nous ne conserve pas en mémoire le souvenir d'un professeur ou d'une professeure qui nous a guidés, soutenus dans les moments difficiles, encouragés à penser par nous-mêmes ou appris à rêver l'impossible.

Étroitement lié à l'humain et au relationnel, le métier d'enseignant ou d'enseignante suppose la capacité à se remettre en question, à se renouveler sans cesse et à réfléchir dans et sur sa pratique professionnelle. La personne est aidée en cela par le développement professionnel qu'elle poursuit tout au long de son parcours. Sa réflexion est nourrie par sa pratique quotidienne et par les apports de la recherche en éducation.

Face à l'évolution rapide et constante aussi bien de la société que des connaissances et des technologies, l'école elle-même doit s'adapter et se réinventer.

Consciente des défis qui attendent le corps enseignant de demain, la HEP-BEJUNE dispense un enseignement de qualité, alliant la théorie à la pratique et réciproquement, afin de permettre aux futurs enseignantes et enseignants de vérifier l'adéquation de leurs attentes et aptitudes à la réalité de la profession. La formation prodiguée permet l'acquisition des compétences nécessaires pour devenir un professionnel ou une professionnelle aux qualités largement reconnues.

À toutes celles et tous ceux qui souhaitent se lancer dans l'aventure de ce métier passionnant, il est conseillé de ne pas en sous-estimer les difficultés et les obstacles, qu'ils apprendront à surmonter, et surtout de savoir s'enthousiasmer pour toutes les sources d'enrichissement et d'épanouissement que procure « un des plus beaux métiers du monde ».

# Formations initiales

## Formation primaire

---

<b>Titre obtenu</b>	Diplôme d'enseignement au degré primaire <i>Bachelor of Arts in Pre-Primary and Primary Education</i> <i>Ce titre est reconnu par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et valable dans toute la Suisse.</i>
<b>Perspectives</b>	<p>Cette formation débouche sur une habilitation à l'enseignement pour les degrés 1 à 8 selon HarmoS. Elle permet l'enseignement de toutes les branches dites du tronc commun (français – L1, mathématiques et sciences de la nature – MSN, allemand – L2, sciences humaines et sociales – SHS) et d'un certain nombre de disciplines en fonction des options retenues par l'étudiante ou l'étudiant.</p> <p>Elle offre la possibilité de poursuivre des études à différents niveaux, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Master en sciences de l'éducation</li><li>• Master en enseignement spécialisé</li><li>• Master en sciences humaines et sociales</li><li>• Master interdisciplinaire en droit de l'enfant</li><li>• formation des HEP romandes pour l'enseignement des activités créatrices ou de l'économie familiale (CAS, DAS ou MAS)</li></ul>
<b>Durée des études et crédits ECTS</b>	La formation débute dans la seconde moitié d'août. Elle se déroule sur six semestres à plein temps. Le diplôme totalise 180 crédits ECTS.
<b>Lieu (x)</b>	Delémont ou La Chaux-de-Fonds, et établissements scolaires de l'espace BEJUNE pour les stages
<b>Coûts</b>	Lors de l'inscription, les étudiantes et étudiants doivent s'acquitter d'un émolument de CHF 100.- pour l'ouverture du dossier. Ils sont soumis à une taxe semestrielle de CHF 500.-.



---

## Conditions d'admission

Plusieurs diplômes permettent un accès direct à la formation primaire :

- maturité gymnasiale ou titre reconnu équivalent
- maturité professionnelle suivie de la passerelle Dubs
- maturité spécialisée, orientation pédagogie
- Bachelor délivré par une haute école
- diplôme d'enseignement reconnu par la CDIP

Les candidates et candidats détenteurs d'une maturité gymnasiale obtenue en Suisse alémanique ou en Suisse italienne ainsi que les personnes détentrices d'un titre reconnu comme équivalent sont admissibles sous réserve d'un contrôle des langues prévues dans la formation.

<sup>1</sup> Les candidates et candidats doivent attester, après l'obtention du titre ou diplôme, d'une activité professionnelle d'un volume minimal de 300% ; ce volume peut être réparti sur plusieurs activités professionnelles comprises dans une période maximale de sept ans.

Sous réserve de certaines conditions<sup>1</sup>, les diplômes suivants permettent également l'entrée en formation :

- diplôme d'une école de culture générale (ECG) reconnue qui dispense une formation de trois ans
- diplôme d'une école supérieure de commerce (ESC) reconnue
- maturité professionnelle
- diplôme obtenu à l'issue d'une formation professionnelle reconnue d'au moins trois ans (CFC)

Lorsque la capacité maximale d'accueil est dépassée, un concours d'entrée est organisé.

## Périodes d'inscription

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier : pour les détenteurs et détentrices d'un diplôme permettant un accès direct à la formation

Du 15 octobre au 30 novembre : pour les détenteurs et détentrices d'un autre diplôme (soumis aux examens d'admissibilité)

## Formation primaire

---

### Contact et informations

#### Haute École Pédagogique BEJUNE

Service académique

Chemin de la Ciblerie 45

2503 Bienne

T 032886 99 06

[service.academique@hep-bejune.ch](mailto:service.academique@hep-bejune.ch)

## Formation primaire – Coursus bilingue

---

<b>Titre obtenu</b>	Diplôme d'enseignement pour le degré primaire avec mention « bilingue (français/allemand) » <i>Bachelor of Arts in Pre-Primary and Primary Education</i>
<b>Perspectives</b>	<p>Cette formation débouche sur une habilitation à l'enseignement pour les degrés 1 à 8 selon HarmoS avec mention « bilingue (français/allemand) ». Elle offre la possibilité aux diplômées et diplômés d'enseigner dans les deux langues et selon les deux plans d'études (Plan d'études romand et Lehrplan 21).</p> <p>Le titre délivré permet l'accès à la formation pour les titres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Master en sciences de l'éducation</li><li>• Master en enseignement spécialisé</li><li>• Master en sciences humaines et sociales</li><li>• Master interdisciplinaire en droit de l'enfant</li><li>• formation des HEP romandes pour l'enseignement des activités créatrices ou de l'économie familiale (DAS ou MAS)</li></ul>
<b>Durée des études et crédits ECTS</b>	La formation débute dans la seconde moitié d'août. Elle se déroule sur six semestres à plein temps. Le diplôme totalise 180 crédits ECTS.
<b>Lieu (x)</b>	Delémont (HEP-BEJUNE) et Berne (PHBern) ainsi que dans les établissements scolaires monolingues et bilingues de l'espace BEJUNE et du canton de Berne (germanophone)
<b>Coûts</b>	Lors de l'inscription, les étudiantes et étudiants doivent s'acquitter d'un émoulement de CH 100.- pour l'ouverture du dossier. Ils sont soumis à une taxe semestrielle de CH 500.-.

## Formation primaire – Coursus bilingue

---

### Conditions d'admission

Plusieurs diplômes permettent un accès direct au cursus bilingue de la formation primaire :

- maturité gymnasiale ou titre reconnu équivalent
- maturité professionnelle suivie de la passerelle Dubs
- diplôme d'enseignement reconnu par la CDIP
- maturité spécialisée, orientation pédagogie
- Bachelor délivré par une haute école

<sup>2</sup> Les candidates et candidats doivent attester, après l'obtention du titre ou diplôme, d'une activité professionnelle d'un volume minimal de 300% ; ce volume peut être réparti sur plusieurs activités professionnelles comprises dans une période maximale de sept ans.

Les candidates et candidats titulaires d'une maturité gymnasiale obtenue en Suisse alémanique ou en Suisse italienne ainsi que les personnes titulaires d'un autre titre reconnu comme équivalent sont admissibles sous réserve d'un examen de langue.

Sous réserve de certaines conditions<sup>2</sup>, les diplômes suivants permettent également l'entrée en formation :

- diplôme d'une école de culture générale (ECG) reconnue qui dispense une formation de trois ans
- diplôme d'une école supérieure de commerce (ESC) reconnue
- maturité professionnelle
- diplôme obtenu à l'issue d'une formation professionnelle reconnue d'au moins trois ans (CFC)

L'admission de ces candidates et candidats est soumise à la réussite d'examens attestant de leur capacité à suivre des études de niveau tertiaire.

Lorsque la capacité maximale d'accueil est dépassée, un processus de sélection est mis en place. Les personnes en possession d'une maturité fédérale bilingue (français/allemand) sont retenues en priorité. Celles et ceux qui s'intéressent au cursus bilingue sont priés de soumettre, en plus des documents d'inscription usuels, une lettre de motivation qui pourra jouer un rôle déterminant dans la sélection.

---

**Périodes  
d'inscription**

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier : pour les détenteurs et détentrices d'un diplôme permettant un accès direct à la formation

Du 15 octobre au 30 novembre : pour les détenteurs et détentrices d'un autre diplôme (soumis aux examens d'admissibilité)

**Contact et  
informations**

**Haute École Pédagogique BEJUNE**

Service académique

Chemin de la Ciblerie 45

2503 Bienne

T 032886 99 06

[service.academique@hep-bejune.ch](mailto:service.academique@hep-bejune.ch)

**PHBern**

Pädagogische Hochschule

En collaboration avec la Haute École Pédagogique du canton de Berne (germanophone)

## Formation secondaire 1

---

<b>Titre obtenu</b>	Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire 1 <i>Master of Arts or of Science in Secondary Education</i> <i>Ce titre est reconnu par la CDIP et valable dans toute la Suisse.</i>
<b>Perspectives</b>	Ce titre permet d'enseigner les branches spécifiques choisies au degré secondaire 1. Il peut être complété par un diplôme additionnel pour l'enseignement d'une discipline supplémentaire.
<b>Durée des études et crédits ECTS</b>	La formation débute en septembre la première année et en août la deuxième. Elle se déroule sur quatre semestres à plein temps. Le diplôme totalise 118 ou 120 crédits ECTS pour respectivement deux ou trois disciplines. Pour une discipline artistique, le diplôme totalise 106 crédits ECTS.
<b>Lieu (x)</b>	Bienne et établissements scolaires de l'espace BEJUNE pour les stages
<b>Coûts</b>	Lors de l'inscription, les étudiantes et étudiants doivent s'acquitter d'un émolument de CHF 100.- pour l'ouverture du dossier. Ils sont soumis à une taxe semestrielle de CHF 500.-.
<b>Conditions d'admission</b>	La formation à l'enseignement au degré secondaire 1 porte, en principe, sur trois disciplines. Deux disciplines sont autorisées pour certaines combinaisons de branches. L'entrée en formation suppose l'obtention d'un Bachelor universitaire et l'acquisition d'une formation scientifique d'au moins 60 crédits ECTS pour une première discipline enseignable et d'au moins 40 crédits ECTS pour les suivantes. Pour les disciplines artistiques (musique, arts visuels), la formation peut se limiter à une discipline. L'entrée en formation suppose l'obtention d'un Bachelor universitaire ou d'une Haute École d'Arts (HEA) ou de Musique (HEM) et l'acquisition d'au moins 110 crédits ECTS dans la discipline concernée, ou un titre jugé équivalent.

---

De plus, les candidates et candidats doivent posséder une excellente maîtrise de la langue française. Le niveau de maîtrise linguistique peut être évalué avant l'admission par un test écrit.

Pour l'enseignement d'une langue seconde, les candidates et candidats doivent avoir une maîtrise de cette langue correspondant au niveau C1 du cadre européen de référence pour les langues (CECR).

**Période  
d'inscription**

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier

**Contact et  
informations**

**Haute École Pédagogique BEJUNE**

Service académique

Chemin de la Ciblerie 45

2503 Bienne

T 032886 99 06

[service.academique@hep-bejune.ch](mailto:service.academique@hep-bejune.ch)

## Formation secondaire 1 et 2

---

<b>Titre obtenu</b>	Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire 1 et les écoles de maturité <i>Ce titre est reconnu par la CDIP et valable dans toute la Suisse.</i> Il bénéficie d'une équivalence avec un MAS ( <i>Master of Advanced Studies in Secondary and Higher Education</i> ).
<b>Perspectives</b>	Ce titre permet d'enseigner les branches spécifiques choisies aux degrés secondaires 1 et 2. Il peut être complété par un : <ul style="list-style-type: none"><li>• diplôme additionnel pour l'enseignement d'une discipline supplémentaire</li><li>• certificat complémentaire de formation à la pédagogie professionnelle, nécessaire pour enseigner dans les classes de maturité professionnelle</li></ul>
<b>Durée des études et crédits ECTS</b>	La formation débute en septembre la première année et en août la seconde année. Elle se déroule sur quatre semestres à plein temps. Le diplôme totalise 96 crédits ECTS pour une discipline et 108 pour deux.
<b>Lieu (x)</b>	Bienne et établissements scolaires de l'espace BEJUNE pour les stages
<b>Coûts</b>	Lors de l'inscription, les étudiantes et étudiants doivent s'acquitter d'un émolument de CHF 100.- pour l'ouverture du dossier. Ils sont soumis à une taxe semestrielle de CHF 500.-. Les étudiantes et étudiants en Master immatriculés à l'Université de Neuchâtel peuvent demander une exemption de taxe.
<b>Conditions d'admission</b>	L'entrée en formation suppose l'obtention d'un Master universitaire ou d'un titre jugé équivalent dans l'une des disciplines d'enseignement ainsi que l'acquisition de 120 crédits ECTS au moins (dont 30 de niveau Master) pour la première discipline enseignable et de 90 crédits ECTS au moins (dont 30 de niveau Master) pour une seconde. Pour une deuxième discipline enseignable uniquement au degré secondaire 1, l'exigence minimale est de 40 crédits ECTS (éventuellement 30 crédits ECTS sous forme d'un complément de polyvalence de l'Université de Neuchâtel).



---

Pour l'éducation physique et sportive, une deuxième discipline, enseignable au moins au secondaire 1, est requise.

En outre, les candidates et candidats doivent posséder une excellente maîtrise de la langue française (langue d'enseignement). Le niveau de maîtrise linguistique peut être évalué avant l'admission par un test écrit.

Pour l'enseignement d'une langue seconde, les candidates et candidats doivent avoir une maîtrise de cette langue correspondant au niveau C1 du cadre européen de référence pour les langues (CECR). Le niveau C2 est vivement recommandé pour l'enseignement dans les écoles de maturité.

Certaines disciplines font l'objet d'une régulation lorsque la capacité maximale d'accueil est dépassée.

**Période  
d'inscription**

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier

**Contact et  
informations**

**Haute École Pédagogique BEJUNE**

Service académique

Chemin de la Ciblerie 45

2503 Bienne

T 032886 99 06

[service.academique@hep-bejune.ch](mailto:service.academique@hep-bejune.ch)

## Formation secondaire 2

---

<b>Titre obtenu</b>	Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité <i>Ce titre est reconnu par la CDIP et valable dans toute la Suisse.</i> Il bénéficie d'une équivalence avec un MAS ( <i>Master of Advanced Studies in Higher Education</i> ).
<b>Perspectives</b>	Ce titre permet d'enseigner une des disciplines spécifiques du degré secondaire 2 : biologie, chimie, économie et droit, histoire de l'art, philosophie, physique, psychologie/pédagogie, informatique. Il peut être complété par un : <ul style="list-style-type: none"><li>• diplôme additionnel pour l'enseignement d'une discipline supplémentaire</li><li>• certificat complémentaire de formation à la pédagogie professionnelle, nécessaire pour enseigner dans les classes de maturité professionnelle</li></ul>
<b>Durée des études et crédits ECTS</b>	La formation débute en septembre. Elle se déroule sur deux semestres à plein temps. Le diplôme totalise 60 crédits ECTS.
<b>Lieu (x)</b>	Bienne et établissements scolaires de l'espace BEJUNE pour les stages
<b>Coûts</b>	Lors de l'inscription, les étudiantes et étudiants doivent s'acquitter d'un émolument de CHF 100.- pour l'ouverture du dossier. Ils sont soumis à une taxe semestrielle de CHF 500.-.
<b>Conditions d'admission</b>	L'entrée en formation suppose l'obtention d'un Master universitaire dans la discipline et l'acquisition de 120 crédits ECTS au moins (dont 30 de niveau Master) dans cette dernière, ou d'un titre jugé équivalent. Des conditions particulières sont applicables pour la discipline économie et droit. En outre, les candidates et candidats doivent posséder une excellente maîtrise de la langue française (langue d'enseignement). Le niveau de maîtrise linguistique peut être évalué avant l'admission par un test écrit. Certaines disciplines font l'objet d'une régulation lorsque la capacité maximale d'accueil est dépassée.

---

**Période  
d'inscription**

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier

**Contact et  
informations**

**Haute École Pédagogique BEJUNE**

Service académique

Chemin de la Ciblerie 45

2503 Bienne

T 032886 99 06

[service.academique@hep-bejune.ch](mailto:service.academique@hep-bejune.ch)

## Formation en pédagogie spécialisée

---

<b>Titre obtenu</b>	Diplôme d'enseignement spécialisé <i>Master of Arts in Special Needs Education</i> <i>Ce titre est reconnu par la CDIP et valable dans toute la Suisse.</i>
<b>Perspectives</b>	Ce titre permet : <ul style="list-style-type: none"><li>• de planifier et d'offrir un enseignement et des mesures de soutien scolaire adaptés aux besoins éducatifs particuliers des élèves et de procéder à leur évaluation ;</li><li>• d'exercer en tant qu'enseignante ou enseignant spécialisés dans le cadre de l'école ordinaire ou de l'école spécialisée ;</li><li>• d'appliquer des mesures de scolarisation intégratives et d'exercer une activité de conseil par rapport aux problèmes qui se posent dans le cadre de l'enseignement.</li></ul>
<b>Durée des études et crédits ECTS</b>	La formation débute fin août. Elle se déroule sur six semestres à temps partiel. Le diplôme totalise 90 crédits ECTS, soit 30 crédits ECTS par année.
<b>Lieu (x)</b>	Bienne et établissements scolaires de l'espace BEJUNE pour les stages
<b>Coûts</b>	Lors de l'inscription, les étudiantes et étudiants doivent s'acquitter d'un émolument de CHF 100.- pour l'ouverture du dossier. Ils sont soumis à une taxe semestrielle de CHF 500.-.
<b>Conditions d'admission</b>	Les titulaires d'un diplôme d'enseignement pour les classes ordinaires reconnu au minimum de niveau Bachelor, ou d'un titre jugé équivalent, sont admissibles. Sont également admissibles, moyennant le suivi d'une formation pédagogique complémentaire (formation passerelle) avant le 31 juillet précédant l'entrée en formation, les personnes titulaires d'un diplôme, au minimum de niveau Bachelor dans un domaine voisin (sciences de l'éducation, éducation sociale, pédagogie spécialisée, psychologie, ergothérapie).

---

**Période  
d'inscription**

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier

**Contact et  
informations**

**Haute École Pédagogique BEJUNE**

Service académique

Chemin de la Ciblerie 45

2503 Bienne

T 032886 99 06

[service.academique@hep-bejune.ch](mailto:service.academique@hep-bejune.ch)

# Formations continue et postgrades

## Formation à la supervision

---

<b>Titre obtenu</b>	Maîtrise d'études avancées en supervision <i>Master of Advanced Studies in Supervision</i> <i>Ce titre étant reconnu par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), il est valable dans toute la Suisse.</i>
<b>Perspectives et publics cibles</b>	Cette formation prépare les enseignantes et enseignants, les éducateurs et éducatrices, les travailleuses et travailleurs sociaux ainsi que les professionnelles et professionnels de la santé à exercer des supervisions auprès d'étudiantes et étudiants ou de professionnelles et professionnels.
<b>Durée des études et crédits ECTS</b>	La formation débute en août et se déroule sur six semestres en emploi. Le diplôme totalise 60 crédits ECTS.
<b>Lieu (x)</b>	Bienne
<b>Coûts</b>	Lors de l'inscription, les participantes et participants doivent s'acquitter d'un émolument de CHF 100.- pour l'ouverture du dossier. Une taxe semestrielle de CHF 1'500.- est perçue (CHF 3'000.- pour les étudiantes et étudiants hors espace BEJUNE).
<b>Conditions d'admission</b>	Les personnes détentrices d'un diplôme HEP, HES ou universitaire dans les domaines de l'enseignement, de l'éducation spécialisée, du travail social, médical ou paramédical, sont admissibles. Sur présentation d'un dossier, les titulaires d'un titre reconnu comme équivalent par la Commission de supervision le sont également. Les participantes et participants doivent : <ul style="list-style-type: none"><li>• attester d'une expérience pédagogique, éducative ou de travail social, médicale ou paramédicale d'au moins cinq ans ainsi que d'une formation continue ;</li><li>• assumer une activité dans les domaines de l'enseignement, de l'éducation spécialisée, du travail social, médical ou paramédical ;</li><li>• avoir vécu une supervision de 20 heures, dont au moins dix heures de supervision individuelle, attestée par un superviseur certifié ou reconnu, et réalisée dans les dix dernières années, voire justifier de mesures</li></ul>

## Formation à la supervision

---

- d'accompagnement jugées équivalentes (analyse des pratiques, coaching, etc.) ;
- avoir obtenu l'accord de leur employeur pour participer à l'ensemble de la formation ;
- participer à un entretien sélectif auprès des personnes que la Commission de supervision désigne à cet effet.

### **Période d'inscription**

La formation est proposée selon les besoins tous les trois ans.  
Plus d'informations : [www.hep-bejune.ch](http://www.hep-bejune.ch)

### **Contact et informations**

**Haute École Pédagogique BEJUNE**  
Formation continue et postgrade  
Chemin de la Ciblerie 45  
2503 Bienne  
T 032886 99 31  
[formation.continue@hep-bejune.ch](mailto:formation.continue@hep-bejune.ch)



## Formation en animation de groupes d'analyse des pratiques professionnelles

---

<b>Titre obtenu</b>	Certificat d'études avancées (CAS) d'animateur ou d'animatrice de groupes d'analyse des pratiques professionnelles
<b>Perspectives et publics cibles</b>	Destinée en priorité aux formateurs et formatrices de la HEP-BEJUNE ou des autres hautes écoles pédagogiques (HEP), cette formation permet de développer les compétences spécifiques nécessaires à la conduite de séminaires d'analyse des pratiques professionnelles (APP). Elle est également ouverte à d'autres professionnelles et professionnels de l'enseignement provenant de l'espace BEJUNE, en fonction des besoins : enseignantes et enseignants du terrain, formateurs et formatrices en établissement, médiateurs et médiatrices, directeurs et directrices d'écoles, etc.
<b>Durée des études et crédits ECTS</b>	La formation débute en octobre et s'organise sur 16 mois. Le certificat totalise 12 crédits ECTS comprenant environ 300 heures de formation, dont un tiers en présentiel.
<b>Lieu (x)</b>	Bienne ou Tramelan
<b>Coûts</b>	Lors de l'inscription, les participantes ou participants doivent s'acquitter d'un émolument de CHF 100.- pour l'ouverture du dossier. Une taxe semestrielle de formation de CHF 500.- est perçue (CHF 2'000.- pour les personnes résidant hors espace BEJUNE).
<b>Conditions d'admission</b>	Une formation pédagogique complète constitue la principale condition d'admission à la formation. Une pratique préalable de l'APP est souhaitable, mais elle n'est pas requise.
<b>Période d'inscription</b>	Les modules de formation sont proposés, selon les besoins, chaque année, voire deux fois par an. Plus d'informations : <a href="http://www.hep-bejune.ch">www.hep-bejune.ch</a>

## Formation en animation de groupes d'analyse des pratiques professionnelles

---

### Contact et informations

#### Haute École Pédagogique BEJUNE

Formation continue et postgrade

Chemin de la Ciblerie 45

2503 Bienne

T 032886 99 31

[formation.continue@hep-bejune.ch](mailto:formation.continue@hep-bejune.ch)

## Formation de formateur ou formatrice en établissement

---

<b>Titre obtenu</b>	Certificat d'études avancées (CAS) de formateur ou formatrice en établissement (FEE)
<b>Perspectives et publics cibles</b>	Ce titre permet de développer les compétences nécessaires à l'accueil et à l'accompagnement des stagiaires et de construire une culture commune entre les différents partenaires actifs dans la formation des enseignantes et enseignants.
<b>Durée des études et crédits ECTS</b>	D'un volume de 10 crédits ECTS, la formation est constituée de sept modules (5 modules de cours, un module de séminaire d'analyse des pratiques et un module de développement professionnel). Elle se déroule en principe sur quatre ans et commence en début d'année scolaire.
<b>Lieu (x)</b>	Bienne
<b>Coûts</b>	La formation est gratuite pour les participantes et participants de l'espace BEJUNE. Celles et ceux hors espace BEJUNE s'acquittent d'un émolument de CHF 100.- pour l'ouverture du dossier et d'un montant de CHF 6'000.- pour toute la durée de la formation.
<b>Conditions d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• être titulaire d'un poste d'enseignement depuis trois ans au moins ;</li><li>• enseigner, en principe, dans un établissement public de l'espace BEJUNE ;</li><li>• posséder un diplôme d'enseignement pour le niveau requis ;</li><li>• accompagner un ou une stagiaire durant une partie au moins de la formation ;</li><li>• être en possession d'une autorisation d'entrée dans la formation par son autorité scolaire et son RPP (responsable de la pratique professionnelle de la HEP-BEJUNE) référent.</li></ul>
<b>Période d'inscription</b>	Du 30 avril au 31 juillet Les modules de formation sont proposés deux fois par an. Plus d'informations : <a href="http://www.hep-bejune.ch">www.hep-bejune.ch</a>

## Formation de formateur ou formatrice en établissement

---

### Contact et informations

#### Haute École Pédagogique BEJUNE

Formation continue et postgrade

Chemin de la Ciblerie 45

2503 Bienne

T 032886 99 31

[formation.continue@hep-bejune.ch](mailto:formation.continue@hep-bejune.ch)

## Formation à la médiation scolaire

---

<b>Titre obtenu</b>	Certificat d'études avancées (CAS) de médiateur ou médiatrice scolaire <i>Ce diplôme est reconnu dans les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel.</i>
<b>Perspectives et publics cibles</b>	Ce titre permet d'exercer la fonction de médiateur ou médiatrice scolaire. La médiation scolaire est un processus visant à réguler les rapports entre élèves, personnel enseignant, parents et partenaires de l'école, ainsi qu'à dynamiser la communication au sein de l'établissement.
<b>Durée des études et crédits ECTS</b>	La formation est modulaire et se déroule sur quatre semestres en emploi à partir du mois d'août. Le certificat totalise 13 crédits ECTS.
<b>Lieu (x)</b>	Bienne
<b>Coûts</b>	Lors de l'inscription, les participantes et participants doivent s'acquitter d'un émolument de CHF 100.- pour l'ouverture du dossier. Une taxe semestrielle de CHF 1'500.- est perçue.
<b>Conditions d'admission</b>	Seuls ont accès à la formation les enseignantes et enseignants de la scolarité obligatoire et du secondaire 2 désignés par leur école et agréés par leur autorité scolaire, au bénéfice d'un diplôme d'enseignement reconnu, et qui fonctionneront comme médiateurs ou médiatrices scolaires dans leurs établissements respectifs dès le début de la seconde année de formation.
<b>Période d'inscription</b>	Du 10 janvier au 15 février les années paires Cette formation est proposée tous les deux ans selon les besoins. Plus d'informations : <a href="http://www.hep-bejune.ch">www.hep-bejune.ch</a>

## Formation à la médiation scolaire

---

### Contact et informations

#### Haute École Pédagogique BEJUNE

Formation continue et postgrade

Chemin de la Ciblerie 45

2503 Bienne

T 032886 99 31

[formation.continue@hep-bejune.ch](mailto:formation.continue@hep-bejune.ch)

## Formation en éducation et plurilinguisme

---

<b>Titre obtenu</b>	Certificat d'études avancées (CAS) Éducation & Plurilinguisme – Bildung & Mehrsprachigkeit
<b>Perspectives et publics cibles</b>	Cette formation s'adresse aux enseignantes et enseignants qui souhaitent développer les approches plurilingues et interculturelles, indépendamment du degré et du type d'enseignement. Les différents modules permettent d'acquérir les compétences et les savoirs nécessaires à un enseignement en milieu plurilingue et multiculturel. Ils se centrent principalement sur la langue de scolarisation, les langues secondes et d'origines, l'immersion, les projets bi-plurilingues, les politiques linguistiques et les questions de migrations en milieu scolaire.
<b>Durée des études et crédits ECTS</b>	La formation est modulaire et se déroule sur cinq ans au maximum. La formation globale demande un investissement de 375 heures (15 crédits ECTS) comprenant le temps de présence en cours, le temps de travail individuel et la pratique. Le tronc commun donne droit à 8 crédits ECTS ; les 7 crédits ECTS complémentaires doivent être obtenus au travers de modules à choix et de validations d'acquis.
<b>Lieu (x)</b>	Bienne
<b>Coûts</b>	Lors de l'inscription, les participantes et participants doivent s'acquitter d'un émolument de CHF 100.- pour l'ouverture du dossier. Une taxe semestrielle de CHF 500.- est perçue (CHF 700.- pour les personnes résidant hors espace BEJUNE).
<b>Conditions d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• être titulaire d'un diplôme d'enseignement ;</li><li>• avoir à son actif, au terme de la formation initiale, au moins deux ans d'expérience de l'enseignement ;</li><li>• attester des compétences langagières requises pour suivre la formation CAS, soit au moyen d'une attestation officielle ou d'un engagement signé du candidat ou de la candidate.</li></ul>

## Formation en éducation et plurilinguisme

---

### Période d'inscription

Le tronc commun est proposé tous les deux ans et débute en février. L'inscription est possible d'octobre à décembre les années impaires.

Plus d'informations : [www.hep-bejune.ch](http://www.hep-bejune.ch)

### Contact et informations

#### **Haute École Pédagogique BEJUNE**

Formation continue et postgrade

Chemin de la Ciblerie 45

2503 Bienne

T 032886 99 31

[formation.continue@hep-bejune.ch](mailto:formation.continue@hep-bejune.ch)



## Formation PIRACEF pour l'enseignement des activités créatrices

---

<b>Titres obtenus</b>	Diplôme et maîtrise d'études avancées pour l'enseignement des activités créatrices <sup>3</sup> <i>Ce diplôme et cette maîtrise d'études avancées sont complémentaires et reconnus dans les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel, de Fribourg, de Vaud et du Valais.</i>
<sup>3</sup> Il n'existe pas de traduction anglaise officielle pour les titres obtenus.	
<b>Perspectives et publics cibles</b>	Cette formation s'inscrit dans le cadre du programme intercantonal romand de formation à l'enseignement des activités créatrices (PIRACEF). Proposée par les hautes écoles pédagogiques (HEP) romandes, elle s'adresse aux enseignantes et enseignants brevetés ou diplômés ou aux personnes aux titres jugés équivalents qui souhaitent se doter de connaissances et compétences supplémentaires en activités créatrices.
<b>Durée des études et crédits ECTS</b>	La durée des études diffère selon le titre visé : <ul style="list-style-type: none"><li>• DAS : la formation totalisant 40 crédits ECTS se déroule sur six semestres et débute en septembre ;</li><li>• MAS : la formation totalise 60 crédits ECTS, dont 40 déjà acquis dans le cadre du DAS ; la formation complémentaire totalisant 20 crédits ECTS peut être obtenue sur quatre semestres.</li></ul>
<b>Lieu (x)</b>	Une grande partie des cours techniques est décentralisée en fonction de la provenance des personnes inscrites et de la disponibilité des infrastructures.
<b>Coûts</b>	Lors de l'inscription, les participantes et les participants doivent s'acquitter d'un émolument de CHF 100.- pour l'ouverture du dossier ainsi que d'une taxe semestrielle de CHF 300.-. Les frais de matériel, de CHF 860.- pour le DAS, sont à la charge des participantes et des participants ; s'y ajoutent les frais d'achats d'ouvrages et de logiciels.
<b>Conditions d'admission</b>	Les programmes sont ouverts principalement aux enseignantes et enseignants des cantons romands de la scolarité obligatoire (primaire et secondaire 1) concernés dans leur pratique professionnelle actuelle ou à venir par l'enseignement des activités créatrices et au bénéfice d'un des titres suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Bachelor en enseignement ou titre reconnu équivalent ;</li></ul>

## Formation PIRACEF pour l'enseignement des activités créatrices

---

- Bachelor dans un domaine technique correspondant à certaines des techniques abordées dans le cadre de la formation ;
- autre titre professionnel dans un domaine technique correspondant à certaines des techniques abordées dans le cadre de la formation.

Dans les deux derniers cas, les candidates ou candidats sont admis sur dossier sous réserve de l'obtention d'au moins 30 crédits de complément d'études dans les domaines transversaux des sciences de l'éducation (passerelle PIRACEF), dont au moins 15 crédits ECTS acquis avant l'entrée dans le programme proprement dit. Dans les deux cas, ils peuvent bénéficier d'une reconnaissance des acquis pour les modules de maîtrise des techniques concernées.

### **Période d'inscription**

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier  
Cette formation est proposée chaque année.  
Plus d'informations : [www.hep-bejune.ch](http://www.hep-bejune.ch)

### **Contact et informations**

**Haute École Pédagogique BEJUNE**  
Formation continue et postgrade  
Chemin de la Ciblerie 45  
2503 Bienne  
T 032886 99 31  
[formation.continue@hep-bejune.ch](mailto:formation.continue@hep-bejune.ch)

## Formation PIRACEF pour l'enseignement de l'économie familiale

---

<b>Titres obtenus</b>	Diplôme et maîtrise d'études avancées pour l'enseignement de l'économie familiale <sup>4</sup> <i>Ce diplôme et cette maîtrise d'études avancées sont complémentaires et reconnus dans les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel, de Fribourg, de Vaud et du Valais.</i>
<sup>4</sup> Il n'existe pas de traduction anglaise officielle pour les titres obtenus.	
<b>Perspectives et publics cibles</b>	Cette formation s'inscrit dans le cadre du programme intercantonal romand de formation à l'enseignement de l'économie familiale (PIRACEF). Proposée par les hautes écoles pédagogiques (HEP) romandes, elle s'adresse aux enseignantes et enseignants brevetés ou diplômés ou aux personnes aux titres jugés équivalents qui souhaitent se doter de connaissances et compétences supplémentaires en économie familiale.
<b>Durée des études et crédits ECTS</b>	La durée des études diffère selon le titre visé : <ul style="list-style-type: none"><li>• DAS : la formation totalisant 40 crédits ECTS se déroule sur six semestres et débute en septembre ;</li><li>• MAS : la formation totalise 60 crédits ECTS, dont 40 déjà acquis dans le cadre du DAS ; la formation complémentaire totalisant 20 crédits ECTS peut être obtenue sur quatre semestres.</li></ul>
<b>Lieu (x)</b>	Une grande partie des cours techniques est décentralisée en fonction de la provenance des personnes inscrites et de la disponibilité des infrastructures.
<b>Coûts</b>	Lors de l'inscription, les participantes et les participants doivent s'acquitter d'un émolument de CHF 100.- pour l'ouverture du dossier ainsi que d'une taxe semestrielle de CHF 300.-. Les frais de matériel, de CHF 700.- pour le DAS, sont à la charge des participantes et des participants ; s'y ajoutent les frais d'achats d'ouvrages et de logiciels.
<b>Conditions d'admission</b>	Les programmes sont ouverts principalement aux enseignantes et enseignants des cantons romands de la scolarité obligatoire (primaire et secondaire 1) concernés dans leur pratique professionnelle actuelle ou à venir par l'enseignement de l'économie familiale et au bénéfice d'un des titres suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Bachelor en enseignement ou titre reconnu équivalent ;</li></ul>

## Formation PIRACEF pour l'enseignement de l'économie familiale

---

- Bachelor dans un domaine technique correspondant à certaines des techniques abordées dans le cadre de la formation ;
- autre titre professionnel dans un domaine technique correspondant à certaines des techniques abordées dans le cadre de la formation.

Dans les deux derniers cas, les candidates ou candidats sont admis sur dossier sous réserve de l'obtention d'au moins 30 crédits de complément d'études dans les domaines transversaux des sciences de l'éducation (passerelle PIRACEF), dont au moins 15 crédits ECTS acquis avant l'entrée dans le programme proprement dit. Dans les deux cas, ils peuvent bénéficier d'une reconnaissance des acquis pour les modules de maîtrise des techniques concernées.

### **Période d'inscription**

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier  
Cette formation est proposée chaque année.  
Plus d'informations : [www.hep-bejune.ch](http://www.hep-bejune.ch)

### **Contact et informations**

**Haute École Pédagogique BEJUNE**  
Formation continue et postgrade  
Chemin de la Ciblerie 45  
2503 Bienne  
T 032886 99 31  
[formation.continue@hep-bejune.ch](mailto:formation.continue@hep-bejune.ch)

## Formation continue

---

En plus des formations postgrades certifiées, la Haute École Pédagogique BEJUNE offre tout au long de l'année de nombreux cours obligatoires, cours de courte durée, conférences, ateliers, accompagnement des pratiques, etc.

Plus d'informations : <https://formationcontinue.hep-bejune.ch>



## Un pôle de recherche

---

Dans le cadre d'une institution de formation à l'enseignement de niveau tertiaire, la recherche scientifique joue un rôle central. La qualité de la formation et la richesse des pratiques mises en œuvre dépendent de ses apports constants. La Haute École Pédagogique BEJUNE mène donc une politique active de développement et de promotion de projets de recherche, ceci en adéquation avec sa mission fondamentale : former les futurs enseignantes et enseignants et les préparer à intégrer le monde professionnel.

Durant leur parcours à la HEP, les étudiantes et étudiants suivent une formation à la recherche. Ils réalisent divers travaux scientifiques leur permettant de préciser des questionnements ou de résoudre des problèmes en lien avec la pratique de l'enseignement. L'ensemble de la démarche de recherche dans laquelle ils s'inscrivent vise à structurer et entretenir leur réflexion quotidienne sur l'exercice de la profession. Les résultats des activités de recherche (y compris les travaux des étudiantes et étudiants) sont valorisés et diffusés à travers différents canaux, dont la mise à disposition dans les médiathèques de la HEP-BEJUNE.

## Les Éditions HEP-BEJUNE

---

La HEP-BEJUNE apporte sa contribution au processus de production, de circulation et de promotion des savoirs en proposant aux auteures et auteurs de publier dans ses collections : « Pratiques », « Recherches » et « Débats ». Ces savoirs pluriels, à la fois pratiques et scientifiques, pédagogiques et didactiques, sont conçus pour faire écho aux multiples questionnements propres au monde de l'éducation : ceux des formatrices et formateurs, étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, directrices et directeurs d'écoles, formatrices et formateurs en établissement, chercheuses et chercheurs. Les Éditions HEP-BEJUNE proposent une large gamme de publications comprenant des moyens d'accompagnement aux plans d'études, des ouvrages réunissant des articles de la recherche ou encore des parutions axées autour de questions ouvertes. Elles se voient complétées par la revue professionnelle « Enjeux pédagogiques » qui publie deux fois par année un dossier thématique en lien avec les questions vives animant la communauté éducative.



## Les médiathèques

---

Partenaires à part entière de la formation initiale et continue des enseignantes et des enseignants, les médiathèques sont ouvertes plus largement à toutes les personnes impliquées dans une démarche pédagogique. Elles sont présentes sur les trois sites de la HEP-BEJUNE : à Bienne, Delémont et La Chaux-de-Fonds. Plus que de simples lieux d'apprentissage, ces espaces favorisent les rencontres, les interactions et les échanges de savoirs. Leurs utilisateurs et utilisatrices y trouvent plus de 150'000 documents soigneusement sélectionnés et utiles à l'exercice de leur profession, dont des :

- moyens d'enseignement
- mallettes pédagogiques
- livres de littérature pour la jeunesse
- jeux
- ouvrages encyclopédiques
- quotidiens, revues et magazines
- documents audiovisuels (DVD, etc.)
- applications
- ressources en ligne.

Coordination et rédaction : Claudine Chappuis

Conception et réalisation graphique : Hervé Stadelmann

Impression : Pressor SA, Centre d'impression et d'arts graphiques, Delémont, Moutier

Tirage : 1500

© HEP-BEJUNE, 2018



# Les formations à l'enseignement

## FORMATIONS INITIALES

Formation primaire

Formation primaire – Cours bilingue

Formation secondaire 1

Formation secondaire 1 et 2

Formation secondaire 2

Formation en pédagogie spécialisée

## FORMATIONS CONTINUE ET POSTGRADES

Formation à la supervision

Formation en animation de groupes d'analyse des pratiques professionnelles

Formation de formateur ou formatrice en établissement

Formation à la médiation scolaire

Formation en éducation et plurilinguisme

Formation PIRACEF pour l'enseignement des activités créatrices

Formation PIRACEF pour l'enseignement de l'économie familiale

Formation continue

La version actualisée du Guide des formations à l'enseignement se trouve sous : [www.hep-bejune.ch](http://www.hep-bejune.ch)